Migrer vers la nouvelle extension utilisateur

Présentation

- En juin 2023, Google Chrome et Microsoft Edge cesseront de prendre en charge la version actuelle de notre extension de navigateur, téléchargée depuis le magasin d'extensions
- En conséquence, WalkMe a créé une nouvelle version de l'extension (V 4.0.x.x) pour les navigateurs qui ne s'appuient pas sur le magasin d'extensions pour le déploiement

Avantages de la nouvelle extension

- Meilleures performances : amélioration de la logique de chargement
- Basculement entre environnements : bascule entre les environnements de test et de production dans la même fenêtre de navigateur
- Plus aucune dépendance envers le magasin d'extensions pour obtenir la version à jour
- Processus rationalisé : l'extension doit être déployée en masse

Limitations générales

- La nouvelle extension prend en charge uniquement Chrome et Edge. Pour un déploiement sur d'autres navigateurs, utilisez la version du magasin d'extensions.
- La nouvelle extension ne possède pas de lien permettant de la télécharger localement sur le navigateur d'un utilisateur individuel de Chrome et d'Edge. L'extension doit être déployée en masse par l'équipe informatique du client.

Processus de migration

Les clients qui ont déployé WalkMe en utilisant l'extension du magasin Master Extension sur Google Chrome ou Microsoft Edge avant le 1er avril 2022 devront migrer vers la nouvelle version V4 de l'extension pour ces navigateurs.

Remarque : le processus de migration vers la nouvelle extension dépend de la manière dont vous avez déployé votre extension existante extension existante. Consultez votre CSM au cas où vous souhaitiez clarifier si une action de migration est requise de votre part.

1. Installation manuelle à l'aide de l'URL de téléchargement de l'extension

Que fera WalkMe ?

- Aucune action nécessaire

Que fera l'équipe informatique du client ?

- Elle redéploie à l'aide du guide de déploiement en masse (MacOS ou Windows) ou du programme d'installation tout-en-un (Windows)
- **Option 1 : Guide de déploiement en masse**
    - Windows and MacOS
        - Cliquez sur le lien et suivez les invites pour installer la nouvelle extension
- **Option 2 : Programme d'installation tout-en-un**
    - Accédez au centre d'administration WalkMe
    - Sur la page d'installation sous extension WalkMe, cliquez sur **Ouvrir l'assistant d'installation**
    - Sélectionnez le MSI Windows 32 bits ou le MSI Windows 64 bits, selon vos besoins.
    - Sélectionnez les navigateurs Google Chrome et Edge Chromium
    - Décochez tous les autres navigateurs
    - Cliquez sur **Télécharger**

2. Extension personnalisée hébergée sur WalkMe CDN

Que fera WalkMe ?

- WalkMe fournira une valeur EXTENSION_UUID et UPDATE_XML à utiliser pour les tests sur l'environnement de staging
- Après confirmation que l'environnement de staging fonctionne, WalkMe mettra à jour l'extension pour vous
    - Pour la mise à jour, WalkMe remplacera le fichier d'extension existant hébergé dans son cloud par le nouveaux fichier d'extension. Cela déclenchera automatiquement la mise à jour sur les navigateurs de l'utilisateur final.

Que fera l'équipe informatique du client ?

- Une personne disposant d'autorisations d'administrateur devra installer l'extension sur un environnement de staging à des fins de test :
    1. Créez un fichier nommé chrome_install.bat
    2. Insérez la ligne suivante dans le fichier et enregistrez
        - `reg add`

```
"HKEY_LOCAL_MACHINESOFTWAREPoliciesGoogleChromeExtensionInstall
Forcelist" /v "1" /t REG_SZ /d "EXTENSION_UUID;UPDATE_XML"
```

- **Remarque :** remplacez **EXTENSION_UUID** et **UPDATE_XML** par les valeurs fournies par WalkMe, en veillant à laisser le **;** les séparant.

3. Exécutez le fichier de commandes en utilisant l'autorisation d'administrateur (cliquez avec le bouton droit sur le fichier et choisissez **Exécuter en tant qu'administrateur**)

- Une fois que vous avez confirmé que l'extension fonctionne sur votre environnement de staging, contactez votre contact WalkMe afin qu'il puisse mettre à jour l'extension sur l'environnement de production.
  - **Remarque** : vous pouvez désinstaller l'extension sur votre environnement de staging en accédant à HKEY_LOCAL_MACHINE → SOFTWARE → Policies → Google → Chrome → ExtensionInstallForceList et en supprimant le fichier.

3. Extension auto-hébergée

Que fera WalkMe ?

- WalkMe fournira au client le fichier CRX et la version XML de l'extension

Que fera l'équipe informatique du client ?

- Elle mettra à jour les fichiers sur son CDN

4. Elle déploiera l'extension en masse par le biais du magasin d'extensions à l'aide du programme d'installation tout-en-un (AIO) ou du guide de déploiement en masse

Que fera WalkMe ?

- WalkMe effectuera une mise à jour de l'extension du magasin avec l'extension V4 et mettra à jour automatiquement l'extension existante du client

Que fera l'équipe informatique du client ?

- Aucune action nécessaire
- Si le client veut un ID d'extension unique, il doit effectuer un nouveau déploiement

5. Le service informatique a utilisé la règle normale_installée pour installer une extension existante

Que fera l'équipe informatique du client ?

- Elle changera normal_installed à force_installed dans la politique d'extension

FAQ sur la migration

Question : j'ai actuellement une extension personnalisée qui est déployée en masse pour la majorité de mes utilisateurs, mais qui est également téléchargée manuellement par un groupe d'utilisateurs plus petit. Lorsque nous mettrons à jour l'extension, est-ce que cela fonctionnera pour les deux groupes ?

- **Réponse** : l'extension utilisateur WalkMe avec la nouvelle technologie V3 manifeste doit être installée (déployée en masse) afin d'injecter du contenu WalkMe sur les sites avec des en-têtes CSP (par exemple Salesforce et Workday). Après que nous avons mis à jour l'extension, l'extension ne fonctionnera pas pour les utilisateurs qui l'ont téléchargée manuellement s'ils utilisent WalkMe sur les sites avec des en-têtes CSP.

Question : existe-t-il un numéro de version spécifique (ou minimum) de l'extension que nous pouvons utiliser pour déterminer si nous avons la nouvelle version de l'extension ? Est-il possible d'être sur un nouveau numéro de version de l'extension, mais d'être sur la mauvaise « « ancienne » extension ?

- **Réponse** : C'est possible, bien que peu probable, si vous avez une extension qui n'est pas liée à un compte multi-système et que vous avez des installations manuelles.

Question : tous les utilisateurs qui ont téléchargé manuellement leur extension existante ont-ils besoin de désinstaller leur extension de navigateur actuelle avant que nous ne déployions massivement la nouvelle ?

- **Réponse** : étant donné que l'extension déployée en masse est la même extension que celle que les utilisateurs ont téléchargée manuellement (l'extension WalkMe officielle du Google store), ils n'ont pas besoin de la désinstaller.